

CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 16 juin 2021

Présents : B. GOUZIN. J.L. RANDON. R. POUJOL. A. GOBERT. B. BAUTOU. C. MACIAS-ADICEOM. C. CHAUVITEAU. E. PONS. M. DIAW. M. RIEUTORD. R. ALLEXANT.

1. ADOPTION COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 07 AVRIL 2021

Le conseil approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 07 avril 2021.

2. CONVENTION HÉRAULT ÉNERGIES Gestion de l'Énergie Partagée

Il est proposé au conseil d'adhérer à une convention de mutualisation et d'accompagnement dans les domaines suivants :

- Energie des bâtiments
- Maîtrise de l'énergie
- Energies renouvelables...

Cette convention sera conclue pour une durée de 5 ans renouvelables et pour un coût de 220€ par an.

Le conseil se prononce par 10 voix pour et une abstention en faveur de la conclusion de la convention avec Hérault Énergies.

3. RECRUTEMENT AGENT COMMUNAL

M. le Maire indique que compte tenu de l'accroissement des tâches dévolues à l'agent technique et de la nécessité d'assurer la continuité du service durant ses absences, il s'avère nécessaire de recruter un nouvel agent.

Un contrat à durée déterminée de 20 h sera conclu pour 9 mois, précision étant faite que ce type de contrat est financé à 65% par l'État.

Le conseil dans son ensemble se montre favorable au principe de cette embauche.

4. RÉFLEXION SUR L'AMÉNAGEMENT DES LAVOIRS

Lors de la précédente séance, le conseil a approuvé le déclenchement de la demande de subvention au Fonds d'Aide à l'Investissement Communal (F.A.I.C.) pour la réhabilitation des Lavoirs.

Sur la base des devis (35000€) le montant de la subvention (23000€) représenterait 65% du montant des travaux.

Les conseillers sont appelés à présenter, d'ici la rentrée, leurs propositions pour ce projet et notamment à se prononcer sur la nécessité ou non de fermer le lavoir.

5. ÉTUDE URBAINE

Deux scénarii ont été présentés par le bureau d'étude Traverse mandaté à cet effet.

Un large débat s'instaure autour du projet d'aménagement urbain proposé.

Compte tenu des nombreuses remarques et interrogations suscitées, chacun présentera ses réflexions sur le projet afin qu'une synthèse puisse en être tirée.

6. ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES.

Présentation du tableau de présence des membres du conseil aux bureaux de vote les 20 et 27 juin.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 H 30